

Nouvelles et chronique

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **4 (1859)**

Heft 20

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

nie, M. le major Gränicher, pour obtenir d'aussi beaux résultats avec des troupes encore non exercées.

» Le 9, les troupes du génie construisirent le télégraphe de campagne dès Aarberg à Bienne, le travail commença le matin à 9 heures à Aarberg et était terminé à 2 heures. Plus tard on dirigea encore une ligne sur les bains de Worben où se trouvait le quartier-général les 17, 18 et 19. Le télégraphe travailla toujours à l'entière satisfaction de tout le monde; quelques feuilles ont jugé nécessaire de publier la brutalité de quelque paysan qui coupa un soir le fil près de Hermrigen. Nous ne pouvons que répondre : *De gustibus non est disputandum*. Le dommage fut du reste immédiatement découvert et réparé.

» Le 11 les batteries, les compagnies de cavalerie et les troupes du génie furent inspectées à Aarberg par le commandant en chef; les carabiniers le furent à Bienne par l'adjudant-général.

(A suivre.)

Neuchâtel. — *Résumé du rapport du Département militaire (exercice 1858).*

1^o DÉPENSES. Elles se sont élevées à fr. 136,335 55 c.

2^o TAXES. 3367 hommes ont été exemptés du service actif et soumis à la taxe, savoir 170 recrues, 2299 hommes des classes 1824 à 1837, et 898 hommes des classes 1814 à 1823. La somme nette des taxes perçues a été de 31,540 fr. 55.

3^o INSTRUCTEURS. Le corps d'instruction était composé de : Un chef supérieur (M. le colonel de Salis); deux lieutenants; un sous-lieutenant; un adjudant et trois sergents-majors.

4^o ÉCOLES : a) *Artillerie.* Détachement de 56 recrues, 10 jours à Colombier et 52 jours à Thoun; résultats satisfaisants quoiqu'au début les cadres fussent faibles. — Les batteries n^o 24 et 52 ont fait un cours de répétition de 14 jours à Colombier, dont le résultat a été médiocre;

b) *Cavalerie.* Rapport satisfaisant sur le détachement de recrues qui a passé 48 jours à Bière après une école préparatoire de 9 jours à Colombier. — La compagnie n^o 6 a fait un cours de répétition de 6 jours; rapport favorable;

c) *Carabiniers.* Recrues, 37 jours à Colombier, détachement de 51 hommes; résultats assez satisfaisants. — Les compagnies n^o 14 et 64 ont fait un cours de répétition de 6 jours à Colombier; bon résultat. La compagnie n^o 17 s'est exercée au tir pendant trois jours;

d) *Infanterie.* Recrues, 200 chasseurs et 232 fusiliers divisés en trois détachements, ont fait à Colombier une école de 28 à 35 jours; rapport satisfaisant. — En outre, 232 hommes n'ayant jamais fait de service ont été exercés pendant 8 jours au dit lieu. — Le bataillon n^o 23 a fait à Colombier un cours de répétition de 12 jours, dont le résultat a été favorable;

e) *Landwehr.* Le 2^{me} bataillon et la 2^{me} compagnie de carabiniers (Val-de-Ruz et Chaux-de-Fonds), ont été organisés, instruits et inspectés pendant cette année.

5^o EFFECTIF DU CONTINGENT FÉDÉRAL. Au 31 décembre 1858, il était de 128 officiers, 610 sous-officiers, caporaux, etc., 192 tambours et trompettes, 96 ouvriers, 3348 soldats et 435 surnuméraires; total, 4,809 hommes.

6^o ARSENAL. De nouveaux achats et confections ont été faits sur les crédits alloués par le Grand Conseil. Outre ce que contient l'arsenal cantonal, l'artillerie est disséminée dans le canton comme suit : 10 pièces à Chaux-de-Fonds, 8 au Val-de-Travers, 2 à Boudry, 2 au Locle et 1 au Val-de-Ruz.

Vaud. — Le 28 septembre 1859, le Conseil d'Etat a nommé MM. *Magnenat*, Js-Ls, à Vallorbes, 1^{er} sous-lieutenant porte-drapeau du bataillon de réserve du 5^e arrondissement., — et *Jaunin*, Siméon, à Fey, 2^e sous-lieut. de chasseurs de gauche n^o 2 de réserve du 5^e arrond. — Le 30, M. *Blanchard*, George, à Perroy, lieutenant de la compagnie de carabiniers n^o 7 d'élite du 7^e arrond. — Le 5 octobre, MM. *Aviolat*, Alexandre, à Ormont-dessous, 1^{er} sous-lieut. des mousquetaires n^o 2 d'élite du 2^e arrond., — et *Pelot*, Fred.-Aug., à Bioley-Orjulaz, 2^e sous-lieut. de grenadiers d'élite du 2^e arrond. — Le 8, MM. *Feller*, Charles, à Orbe, 1^{er} sous-lieut. de carabiniers n^o 7 du 7^e arrond., — et *Currard*, Paul-Charles, à Lausanne, 2^e sous-lieut. de chasseurs n^o 9, pour la 1^{re} section du 3^e arrond. — Le 12, MM. *Genet*, Isaac, à Bex, 1^{er} sous-lieut. de chasseurs de gauche n^o 1 de réserve du 2^e arrond., — et *Neveu*, Auguste, à Leysin, 2^e sous-lieut. de mousquetaires n^o 1 d'élite du 2^e arrond.